

L'école de pêche, péché mignon de passionnés

L'école de pêche du CPAG (Comité des pêcheurs amateurs granvillais) sensibilise et enseigne novices ou expérimentés. Un succès qui ne démerite pas depuis plus de 25 ans.

Trois questions à...

Jean Lepigouchet, vice-président du CPAG, un des membres chargé de l'école de pêche.

Quel est le rôle de l'école de pêche ?

L'école de pêche du CPAG a deux rôles principaux. Le premier est d'apporter aux adhérents, une information sur les problèmes rencontrés dans la défense de notre loisir. Le Comité siège dans différentes structures concernant la pêche telle que Natura 2000, par exemple, il a un rôle de défense de la pêche de loisir. Le second est d'enseigner aux nouveaux venus notamment, des connaissances sur les techniques de pêche ou autres. La pêche de loisir et la plaisance ont un rôle non négligeable dans l'économie. Sans oublier leur rôle social, la pêche tisse du lien entre les gens, crée de la convivialité. Notre devise est d'ailleurs : « Pour qu'une partie de pêche reste une partie de plaisir. » Nous prônons une pêche raisonnée, dans le respect des bonnes pratiques et de l'environnement. Le CPAG s'occupe de la pêche à pied, pêche du bord et pêche en bateau mais pas de la pêche sous-marine.

Comment fonctionne-t-elle ?

Elle a lieu le dernier vendredi de chaque mois sauf juillet et décembre, et est libre d'accès. Environ 50 personnes participent à chaque fois. De nombreux thèmes sont abordés chaque année; par exemple cette année le thème « lieu, dorade, bar, trois poissons incontournables », ou « les nœuds marins ». La prochaine sera « La pêche à pied et repérage dans Chausey ». En août, ce sera « le



Jean Le Pigouchet, derrière lui le port de plaisance de Hétel et devant lui le bureau du CPAG situé promenade du Dr Paul-Lavat.

surfcasting », c'est-à-dire la pêche du bord à la canne. En septembre « les lignes de fonds » et en octobre, « sécurité et assurances ». Traditionnellement en novembre, un cours de cuisine de la mer est dispensé, avec la participation d'un chef cuisinier. On essaie de mettre nos cours en pratique avec environ six sorties annuelles, chaque sortie en mer rassemble 20 à 25 bateaux.

Qu'en est-il de la ressource aujourd'hui ?

Elle a globalement diminué, de façon inéquitable suivant les espèces. Le changement le plus visible concerne sans conteste la palourde qui, elle, au contraire, a augmenté de façon spectaculaire suite à l'introduction par les vénériculteurs de la palourde japonaise dans les années 90, elle est devenue une espèce invasive. On la suspecte de s'être reproduite avec

l'Européenne. La palourde n'est pas en diminution, sauf peut-être à certains endroits. D'autre part, on voit beaucoup de petits homards mais les gros sont devenus rares. Les ormeaux ont considérablement diminué depuis la maladie de 1999. Le bouquet est présent semble-t-il par cycles de trois ans, la dernière bonne année était 2010 ; on s'attend donc à en voir cette année. Le chalutage sur les frayères nuit aux bars, pêchés même en période de reproduction. Il y a moins de maquereaux, moins de congres, de soles. Par contre, les dauphins sont en augmentation et la dorade également.

Vendredi 28 juin, à 20 h 30, prochaine réunion de l'école de pêche, à la salle Madeleine-Simon, rue Pigeon Litan (en raison des travaux au CRNG). Le thème sera « La pêche à pied et repérage dans Chausey ». Sortie bar le 18 août et surfcasting le 7 septembre à Coudeville et peut-être une sortie pêche à pied le 21 septembre. Renseignements : 06 83 99 36 90 ou contact@cpagranville.net et <http://cpagranville.net>

Jean-René RIVOAL.

Levée d'interdiction de baignade et de pêche

Après des contrôles sanitaires concluants, l'interdiction de baignade et de pêche à pied sur les

plages d'Hacqueville, du Fourneau et de Saint-Nicolas est levée à partir du 21 juin 2013.

Quelques consignes et rappels pour l'été

« Il est préférable de pêcher les coquillages filtreurs (palourdes, moules, coques, praires, huîtres...) en début de marée, » rappelle Jean Lepigouchet. L'eau a une meilleure qualité sanitaire qu'en fin de marée après le lessivage des havres.

Autres conseils : « Il faut bien sûr remettre les cailloux à leur emplacement initial. Pour la palourde, il est préférable de pêcher à la marque

qu'en râtissant. Pour la coque, choisir un petit râteau et éviter les rateaux de 35 cm. »

Ce qui est fermé à la pêche l'été, ce sont les huîtres, les praires, l'ormeau, la coquille Saint-Jacques et l'amande. « Tout rouvre le 1^{er} septembre sauf la coquille le 1^{er} octobre. » La pêche au bouquet ouvre le 1^{er} juillet sur le continent et le 1^{er} août à Chausey. « Les touristes

pourront aussi pêcher durant l'été, coques, palourdes, fias (coquillage typique du littoral granvillais). »

Toutes les consignes de pêches sont résumées dans le triptyque « Pêcheur à pied responsable » que l'on peut trouver dans les offices de tourisme, mairies, capitaineries, commerçants spécialisés et campings et concernant la pêche en bateau, dans le « Memento bateau »

disponible dans les capitaineries et chez les commerçants. La Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France (FNPPSF) édite également un « Guide des bonnes pratiques » plus exhaustif.

« Une autre recommandation est d'éviter de sortir en cas d'orage et de se méfier des temps à brume. »